



CONSEIL DE CLASSE DE 4^{ème} du Vendredi 18 Mars

Compte-rendu

PRESENTS: Mr ROGLER
8 Professeurs(maths, EPS, chinois, physique, français, histoire/géo, anglais et arts plastiques)
Représentants élèves : Lucille et Hortense
Représentant parents : M Bénard/FCPE

Avis des professeurs sur la classe

Dans l'ensemble, les professeurs estiment que l'ambiance dans la classe est bonne.

C'est une classe agréable, qui travaille de mieux en mieux et qui est très demandeuse. Il faut toutefois la canaliser parfois dans son trop plein d'énergie et les bavardages restent encore trop nombreux. Les élèves sont réceptifs aux propositions des enseignants, participent avec beaucoup d'enthousiasme et on note un très bon fonctionnement de l'IDD (itinéraire de découverte).

Moyenne générale de la classe : 14,4 (basse : 9,4 / haute : 17,8)

Compliment pour les résultats : 2

Encouragements : 5

Félicitations : 9

Intervention des élèves délégués

Les élèves se reconnaissent dans le portrait qui est dressé par les enseignants

Intervention du parent délégué

Retour des questionnaires : 10 sur 26

Globalement, les élèves se sentent bien intégrés et jugent l'ambiance bonne.

Deux sujets sont ressortis très fréquemment :

- Le fait que certains jours, un nombre important de contrôles soient prévus ; les professeurs ont rappelé des déplacements peuvent être effectués sur la demande des délégués.

- Les stages : manque flagrant d'informations (objectifs, secteurs ciblés, distribution des conventions juste avant les vacances de février sans infos précises...).

M Rogler a indiqué qu'avec l'accord des parents, les élèves de moins de 14 ans pourront effectuer leur stages hors de la fonction publique ; si des stages ne peuvent se faire aux dates prévues, sous réserve de récupération des cours, il pourront se dérouler à d'autres dates.

Une fiche d'objectifs sera distribuée aux élèves : il est regrettable qu'elle n'ait pas été jointe aux conventions pour une meilleure approche des lieux de stages.

Une option grec ancien sera proposé à tous les élèves (avec poursuite éventuelle au lycée) : une présentation aura lieu avant les vacances de pâques.

Une longue intervention (de la part de tous les participant(e)s au conseil) a eu lieu concernant l'attitude négative d'une élève de la classe(vol,menaces verbales et physiques,comportement limite) ; de retour après une longue absence, M Rogler va reprendre le dossier avec le professeur principal et nous a assuré que des dispositions pédagogiques et des sanctions disciplinaires seraient prises dans les quinze jours.